

## NOTE D'INFORMATION AU SUJET DE LA THERMOPOMPE

Relativement à votre habitation, le programme Rénoclimat offre des services d'évaluation et des conseils en matière d'efficacité énergétique. Si vous prévoyez acheter une thermopompe, **nous vous conseillons de demander au vendeur de vous démontrer que le modèle proposé est bien homologué [ENERGY STAR](#) et qu'il répond aux critères du [programme Rénoclimat](#), et de vous fournir la documentation à ce sujet**. Il relève de votre responsabilité de faire les recherches nécessaires pour vous assurer que votre achat sera admissible à l'aide financière Rénoclimat.

Nous ne pouvons pas vous certifier qu'une thermopompe est meilleure qu'une autre et que son installation vous permettra, systématiquement, d'obtenir l'aide financière Rénoclimat. De nombreuses variables, telles que l'isolation du grenier et la note ÉnerGuide obtenue par l'évaluation énergétique de votre habitation, doivent être prises en considération.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les thermopompes ainsi que des outils pour calculer les frais potentiels d'exploitation, nous vous invitons à consulter le site Internet de [l'Office de l'efficacité énergétique](#) de Ressources naturelles Canada.

Vous pouvez consulter la [liste des appareils à haut rendement énergétique homologués ENERGY STAR](#) ainsi que le document suivant : « [Le chauffage et le refroidissement à l'aide d'une thermopompe](#) ».

Vous pouvez également vous reporter au site Internet du programme Rénoclimat, à la section [Conseils pratiques](#), pour obtenir d'autre information sur l'efficacité énergétique.

L'équipe de Rénoclimat